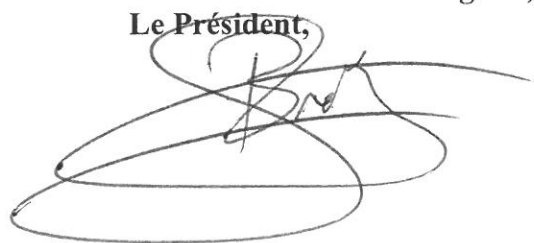


CHRONOPOST

Société par actions simplifiée au capital de 32.632.000 euros
Siège social : 3 boulevard Romain Rolland – 75014 PARIS
RCS PARIS 383 960 135

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023
BILAN et COMPTE DE RESULTAT

Certifié conforme à l'original,
Le Président,

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>En K€</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2023</i>	<i>31/12/2022</i>
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires		100 380	71 631	28 749	24 976
Fonds commercial		261		261	261
Autres		34 311		34 311	34 311
Immobilisations incorporelles en cours		10 139		10 139	10 572
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		10 819		10 819	10 819
Constructions		39 726	32 228	7 497	8 338
Installations techniques, matériel, outillage		256 039	140 949	115 091	111 215
Autres		205 959	113 229	92 730	85 067
Immobilisations corporelles en cours		26 092		26 092	27 147
Avances et acomptes		945		945	896
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations		74 530		74 530	71 890
Créances rattachées à des participations		10		10	11
Titres immobilisés de l'activité portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts		458		458	458
Autres immobilisations financières		13 748	70	13 678	11 348
ACTIF IMMOBILISE		773 415	358 107	415 308	397 309
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes		862		862	843
CREANCES					
Créances clients et comptes rattachés		292 274	15 189	277 085	260 565
Autres		53 705	1 529	52 176	100 496
Capital souscrit et appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		1 209		1 209	3 852
Charges constatées d'avance		15 049		15 049	12 826
ACTIF CIRCULANT		363 100	16 718	346 382	378 582
Primes d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecart de conversion actif		18		18	9
TOTAL GENERAL		1 136 533	374 825	761 708	775 899

BILAN PASSIF

Rubriques	En K€	31/12/2023	31/12/2022
Capital		32 632	32 632
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserve légale		3 263	3 263
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		105 666	60 311
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		58 772	85 355
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		51 832	43 281
CAPITAUX PROPRES		252 166	224 843
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		10 563	12 976
Provisions pour charges		453	300
PROVISIONS		11 016	13 276
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		45	43
Emprunts et dettes financières divers		68 229	100 459
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		225 229	227 012
Dettes fiscales et sociales		133 151	138 217
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		3 595	5 493
Autres dettes		55 650	50 763
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		12 628	15 794
DETTES		498 527	537 781
Ecart de conversion passif			
TOTAL GENERAL		761 708	775 899

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	En K€	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises		4 463		4 463	2 826 804,42
Production vendue de biens					
Production vendue de services		1 437 982	347 035	1 785 017	1 741 976
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		1 442 445	347 035	1 789 480	1 744 803
Production stockée					
Production immobilisée				7 923	5 944
Produits nets partiels sur opérations à long terme					
Subventions d'exploitation				339	107
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges				15 226	15 119
Autres produits				3 854	2 723
PRODUITS D'EXPLOITATION				1 816 820	1 768 695
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				5 914	6 720
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes				1 363 270	1 275 515
Impôts, taxes et versements assimilés				17 231	20 677
Salaires et traitements				205 181	180 300
Charges sociales				88 624	82 183
DOTATIONS D'EXPLOITATION					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				39 382	40 573
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				2 234	1 945
Dotations aux provisions				8 434	9 846
Autres charges				12 852	13 288
CHARGES D'EXPLOITATION				1 743 122	1 631 046
RESULTAT D'EXPLOITATION				73 699	137 649
QUOTE-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN					
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
PRODUITS FINANCIERS					
Produits financiers de participations				14946	1006
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				20	26
Autres intérêts et produits assimilés				400	144
Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges				9	75
Différences positives de change				37	50
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
PRODUITS FINANCIERS				15 412	1 301
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				88	9
Intérêts et charges assimilées				2 529	3 396
Différences négatives de change				95	107
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
CHARGES FINANCIERES				2 712	3 513

RESULTAT FINANCIER	12 700	-2 211
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	86 398	135 438

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	En K€	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		128	171
Produits exceptionnels sur opérations en capital		220	17
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		4 515	3 679
PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 864	3 867
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		129	328
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		229	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		13 066	9 447
CHARGES EXCEPTIONNELLES		13 424	9 774
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-8 560	-5 907
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		6 389	15 034
Impôts sur les bénéfices		12 676	29 142
TOTAL DES PRODUITS		1 837 096	1 773 864
TOTAL DES CHARGES		1 778 324	1 688 508
BENEFICE OU PERTE		58 772	85 355



CHRONOPOST SAS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ETABLIS AU 31/12/2023

SOMMAIRE

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE.....	3
II – REGLES ET METHODES COMPTABLES	3
2.1 Immobilisations incorporelles :	3
2.2 Immobilisations corporelles :	3
2.3 Les autres immobilisations corporelles :	5
2.4 Titres de Participation :	6
2.5 Clients et comptes rattachés :	7
2.6 Dettes et créances en devises :	7
2.7 Valeurs mobilières de placements :	7
2.8 Provisions pour risques et charges :	7
2.9 Produits d'exploitation :	7
2.10 Produits financiers :	7
2.11 Méthode d'évaluation des engagements liés au personnel :	7
III–INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS	8
3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles :	8
3.2 Immobilisations financières :	11
3.3 Echéances des créances à la clôture de l'exercice :	13
3.4 Capitaux propres :	13
3.5 Echéances des dettes à la clôture de l'exercice :	14
3.6 Centralisation de trésorerie :	14
3.7 Comptes de régularisation :	14
3.8 Charges à payer et Produits à recevoir :	15
3.9 Etat des provisions :	15
3.10 Décomposition du chiffre d'affaires H.T. :	16
3.11 Autres produits et charges :	16
3.12 Résultat financier :	17
3.13 Résultat exceptionnel :	17
IV - AUTRES INFORMATIONS.....	17
4.1 Engagements hors bilan :	17
4.2 Effectif à la clôture de l'exercice :	18
4.3 Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction :	18
4.4 Eléments concernant les entreprises liées et les participations :	18
4.5 Ventilation de l'impôt sur les sociétés :	18
4.6 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise :	19
4.7 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts :	19
4.8 Consolidation Groupe :	19
4.9 Intégration fiscale :	19
4.10 Honoraires de commissariat aux comptes :	19
4.11 Evénements post-clôture :	19

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Dans un contexte économique fortement dégradé marqué par un ralentissement du e-commerce et un niveau d'inflation inédits depuis plusieurs années en France, le chiffre d'affaires de Chronopost a néanmoins poursuivi sa progression en 2023, atteignant 1 789 M€ au 31 décembre 2023, contre 1 745 M€ au 31 décembre 2022 (soit +2,5%), porté par l'essor des flux en points relais et le dynamisme des volumes transfrontaliers européens. La forte inflation des coûts opérationnels, notamment le poste énergie, ainsi que l'évolution du mix produits impactent défavorablement la rentabilité de l'entreprise. Le résultat d'exploitation atteint ainsi 73,7 M€ en 2023, contre 137,6 M€ en 2022.

Par ailleurs, dans le cadre de la restructuration du Groupe Stuart initiée par GeoPost, l'entreprise a acquis le 30 novembre 2023, 100 % des titres de SRT France Logistics et Express Deliveries Services. Ces deux acquisitions permettront de dégager des synergies opérationnelles et commerciales et n'auront aucun impact économique notable sur Chronopost.

A la suite de l'augmentation de capital souscrite exclusivement par DPD Belgium, Chronopost a vu sa participation dans le capital de DPD Fresh BELUX passer au cours de l'exercice 2023 de 25% à 16%.

Enfin, Chronopost est devenu membre du Groupe TVA La Poste le 1^{er} janvier 2023.

II – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, règlement modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07 homologués par arrêtés ministériels des 4 décembre 2015 et 26 décembre 2016.

2.1 Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition de ces immobilisations sont comptabilisés en charges.

Les fonds de commerce acquis ne font pas l'objet d'amortissement. Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation le cas échéant.

2.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Depuis le 1^{er} janvier 2005 et conformément au règlement CRC n° 2002-10, une gestion par composant des immobilisations a été mise en place. Les postes concernés sont les « Constructions » et les « Systèmes de mécanisation ». Chaque composant fait l'objet d'une durée d'amortissement distincte correspondant à sa durée d'utilité. La méthode retenue correspond à la méthode rétrospective des coûts amortis.

L'approche par composant peut se résumer ainsi :

1) Les constructions :

La gestion par composant relative aux postes Constructions est la suivante :

Composants	Durée d'utilité
Gros œuvre	20 à 30 ans
Toiture	20 à 30 ans
Menuiserie et Travaux extérieurs	20 à 30 ans
Gros équipements	15 ans
Petits équipements et agencements	5 ans

Le calcul de l'amortissement des composants « Gros Œuvre » et « Toiture » est maintenu sur la durée d'usage. Un amortissement dérogatoire est constaté au titre de la différence entre l'amortissement calculé sur la durée d'utilité et l'amortissement calculé sur la durée d'usage.

Il est à noter qu'au 01.01.2022, une révision du plan d'amortissement des actifs des constructions sur sol propre a été effectuée par l'entreprise.

La révision du plan d'amortissement a concerné les actifs dont la VNC au 31.12.2021 était supérieure à zéro de 3 sites stratégiques de Chronopost détenus en pleine propriété.

Seule la durée des composants relatifs à la structure du bâtiment (charpente, toiture, etc..) a été allongée passant de 20 ans à 30 ans.

Chronopost entend encore les utiliser quelques années compte tenu de leur emplacement privilégié et de leur capacité à offrir un maillage important du territoire en contexte de croissance des volumes.

Cette révision de plan d'amortissement constitue un changement d'estimation comptable. Conformément à l'article 122-5 du PCG, la comptabilisation des impacts de ce changement s'effectue de manière prospective en impactant le résultat de l'exercice en cours et celui des exercices futurs.

2) Les systèmes de mécanisation / automatisation :

La gestion par composant des systèmes de mécanisation s'établit comme suit :

Composants	Durée d'utilité
Mécanique	15 à 20 ans
Electrotechnique	8 à 10 ans
Logiciel	8 ans
Poste Alimentation/Instrument de mesure	8 ans

Le calcul de l'amortissement du composant Mécanique est maintenu sur la durée d'usage. Un amortissement dérogatoire est constaté au titre de la différence entre l'amortissement calculé sur la durée d'utilité et l'amortissement calculé sur la durée d'usage.

Il est à noter qu'au 01.01.2019, une révision du plan d'amortissement des actifs de mécanisation et d'automatisation a été effectuée par l'entreprise.

Cette révision est basée sur le retour d'expérience lié à l'exploitation de ces actifs sur les sites majeurs de l'entreprise.

Compte tenu du niveau technologique et de la matérialité financière de ces actifs, il a été décidé légitimement et pertinent d'étendre les conclusions établies par les experts techniques sur l'ensemble des systèmes de mécanisation et d'automatisation de l'entreprise et par conséquent, d'ajuster les durées d'utilisation des composants sous-jacents.

Cet ajustement a pour conséquence d'allonger les durées de vie moyenne :

- Mécanisations : allongement de 7 ans à 13 ans,
- Automatisation : allongement de 12 ans à 16 ans.

Cette révision de plan d'amortissement constitue un changement d'estimation comptable.

Conformément à l'article 122-5 du PCG, la comptabilisation des impacts de ce changement s'effectue de manière prospective en impactant le résultat de l'exercice en cours et celui des exercices futurs.

2.3 Les autres immobilisations corporelles :

Le tableau suivant récapitule les durées d'utilité appliquées à chaque nature d'immobilisation :

Postes	Durée d'utilité	Mode Amortissement
Logiciels	1 à 7 ans	Linéaire
Matériels et Outillages	3 à 15 ans	Linéaire/Dégressif
Agencements et installations	5 à 15 ans	Linéaire/Dégressif
Matériel de transport - Véhicule d'exploitation	8 à 13 ans	Linéaire
Matériel de transport - Autres véhicules	3 ans	Linéaire
Matériel de bureau	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 à 10 ans	Linéaire /Dégressif
Mobilier de bureau	15 ans	Linéaire

La société comptabilise en amortissement dérogatoire la différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire.

Il est à noter qu'au 01.01.2022, une révision du plan d'amortissement des actifs des installations générales, aménagements et agencements et du matériel de vidéosurveillance a été effectuée par l'entreprise.

Les installations générales, aménagements et agencements :

Il s'agit des travaux d'aménagements réalisés par Chronopost sur un bâtiment en location. Les travaux d'aménagement "démontables" comme les travaux d'électricité (courant fort), les aménagements de bureaux (cloisons), les installations informatiques, le rayonnage, les chambres froides modulaires. Ces aménagements ne sont pas ancrés dans la structure du bâtiment. Compte tenu de la durée du bail et de leur durée d'utilisation prévue, la durée d'amortissement passe à 12 ans.

Le matériel de vidéosurveillance :

Les évolutions technologiques de ces équipements et notre longue expérience en la matière nous ont amenés à constater que la durée de vie des matériels augmentait grâce aussi à un entretien régulier et la mise en place de contrats de maintenance annuelle.

Cet ajustement a pour conséquence de prolonger la durée de ces équipements à 7 ans.

Il est à noter qu'au 01.01.2023, une révision du plan d'amortissement des actifs des développements informatiques, des installations techniques, matériels et outillages industriels, du matériel informatique, du mobilier de bureau a été effectuée par l'entreprise :

Les développements informatiques :

Il s'agit des systèmes au cœur de la transformation de Chronopost qui s'inscrivent dans la durée de notre activité et dont les développements seront pérennisés dans le temps.

Les installations techniques, matériels et outillages industriels :

Ces différents équipements et installations ont une durée de vie beaucoup plus longue que ce qui avait été envisagé initialement du fait de leur robustesse, et d'une utilisation plus faible que prévue s'agissant des groupes électrogènes.

Le matériel informatique :

Les évolutions technologiques de ces équipements et notre longue expérience en la matière nous ont amenés à constater que la durée de vie des matériels augmentait grâce aussi à un entretien régulier et la mise en place de contrats de maintenance.

Le mobilier de bureau :

Compte tenu de la qualité du mobilier acheté par Chronopost, la durée d'utilisation est plus longue que ce qui était prévu initialement.

Cette révision de plan d'amortissement constitue un changement d'estimation comptable. Conformément à l'article 122-5 du PCG, la comptabilisation des impacts de ce changement s'effectue de manière prospective en impactant le résultat de l'exercice en cours et celui des exercices futurs.

2.4 Titres de Participation :

Les titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de la valeur d'utilité lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition.

La valeur d'utilité tient compte principalement de la situation nette corrigée de la société, et le cas échéant, des plus-values latentes et de la capacité bénéficiaire immédiate ou à court terme.

2.5 Clients et comptes rattachés :

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

- Les provisions pour dépréciation des créances clients et des avoirs à émettre sont calculés : soit au cas par cas, en fonction de l'appréciation du risque de non recouvrement.
- Soit en fonction du risque de non-recouvrement compte tenu du rating clients et de l'âge de ces créances.

2.6 Dettes et créances en devises :

Les dettes et les créances libellées en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice.

Les écarts résultant de cette conversion sont inscrits au bilan dans le poste intitulé « différence de conversion-actif » ou « différence de conversion-passif ».

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risque, sauf si elles sont compensées par une couverture de change, ou par des profits dans le cadre d'une position globale de change.

2.7 Valeurs mobilières de placements :

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

2.8 Provisions pour risques et charges :

Une provision est comptabilisée dès qu'une obligation existe à l'encontre de la société, et qu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une charge sans contrepartie au moins équivalente.

2.9 Produits d'exploitation :

Le chiffre d'affaires est enregistré lors de la réalisation de la prestation. Les produits prépayés vendus et restant à utiliser sont comptabilisés en produits constatés d'avance.

2.10 Produits financiers :

Les dividendes des filiales et participations sont comptabilisés en produits financiers à la date de la décision de la distribution par les assemblées générales des sociétés concernées.

Les produits financiers comprennent également les intérêts sur comptes courants.

2.11 Méthode d'évaluation des engagements liés au personnel :

Ces engagements comprennent les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière qui sont mentionnés en engagements hors bilan. Ces engagements sont évalués selon la méthode dite « rétrospective des unités de crédit projetées », qui est une méthode d'évaluation statistique basée sur un jeu d'hypothèses actuarielles visant à appréhender la valeur de l'engagement comme la valeur actuelle (actualisée) des montants futurs que la société s'attend statistiquement à verser.

Ces engagements sont calculés charges sociales comprises et représentent la valeur actuelle probable des droits acquis évalués, en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et des probabilités de survie.

Depuis l'arrêté des comptes 2021, le groupe Chronopost a opté pour la méthode telle que posée par la décision IFRS IC. Ainsi, l'étalement de la charge est désormais réalisé sur le nombre d'années correspondant à celui qui sera retenu au moment du départ du salarié pour déterminer le montant de son indemnité de départ.

III-INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

Toutes les données chiffrées ci-après sont exprimées en K€ sauf mention particulière.

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les principaux mouvements en valeur brute s'analysent comme suit :

Poste (K€)	Valeur brute au 31-12-2022	Acquisitions 2023-12 (1)	Virement poste à poste (1)	Cessions 2023-12 (2)	Reclassement	Valeur brute au 31-12-2023
Concessions et droits similaires - logiciels	84 605	(a) 6 266	6 745			97 616
Licences	2 238	(a) 524	2			2 764
Droit au bail	261					261
Fonds de commerce	34 311					34 311
Immobilisations en cours incorporelles	10 572	8 280	-8 713			(g) 10 139
Immobilisations incorporelles	131 987	15 070	-1 966	0	0	145 091
Terrains	10 819					10 819
Constructions	39 726					39 726
Matériels et outillages	63 209	(b) 5 142	1 321		-12 428	57 244
Mécanisations	176 297	(c) 9 085	5 593	584	8 404	198 795
Installations et agencements	135 306	(d) 11 289	5 010	12 845	3 943	142 703
Matériels de transport	20 230	239	422		-41	20 850
Mobilier, matériel de bureau et matériel informatique	45 096	(e) 1 157	1 240	5 209	122	42 406
Immobilisations en cours corporelles	27 147	13 693	-14 749			(g) 26 091
Avance- acompte versé sur immo corp.	896	561	-512			(h) 945
Immobilisations corporelles	518 726	41 166	-1 675	18 638	0	539 579
TOTAL	650 713	56 236	-3 641	18 638	0	684 670

1) Les acquisitions :

(a) Des développements informatiques ont été mis en service au 31 décembre 2023 pour une valeur totale de 13.538 K€. Ces développements concernent essentiellement les

projets informatiques relatifs au transport, aux solutions clients, commercial, aux projets stratégiques et méthodes, aux projets business Intelligence.

(b) Les matériels de production s'élèvent à 6.463 K€ et concernent essentiellement :

- ✎ L'équipement des sites pour l'activité froid pour un total de 1.910 K€
- ✎ L'équipement des sites pour l'activité de distribution de produits sous température dirigée pour un total de 1.392 K€ (surgélateurs, roll et caisses isothermes), installés sur agences et Hub,
- ✎ L'équipement de balances et matériels de production (1.417 K€).

(c) Les machines de tri (mécanisations) s'élèvent à 14.678 K€ et concernent essentiellement :

- ✎ Les agences (6.559 K€)
- ✎ Les Hubs (3.983 K€)

(d) Les installations et aménagements s'élèvent à 16.299 K€ et concernent essentiellement :

- ✎ Les travaux de cloisons, toiture, autres aménagements pour 5.123 K€,
- ✎ La sécurisation de nos sites pour 3.890 K€
- ✎ Des travaux électriques pour 2.905 K€,
- ✎ Des travaux de gros œuvres pour 1.040 K€.

(e) L'achat de matériels informatiques d'un montant de 2.397 K€

(g) Le poste « Immobilisations en cours » représente un total de 36.230 K€ et se compose :

- D'immobilisations incorporelles pour une valeur de 10.139 K€ comprenant de nombreux projets informatiques en cours et tous les projets liés à l'amélioration de notre activité dans le suivi des colis.

- D'immobilisations corporelles s'élevant à 26.092 K€ composées essentiellement :

- ✎ Mécanisation des Hub pour 10.764 K€,
- ✎ Mécanisation des agences pour 3.327 K€,
- ✎ Matériel informatique pour 3.019 K€,
- ✎ L'achat de caisses mobiles pour 1.310 K€,
- ✎ L'équipement de matériel du pôle santé pour 983 K€
- ✎ Et divers travaux électriques, d'aménagements, et des équipements industriels pour 6.689K€.

(h) Le compte 238800 correspond à des acomptes versés sur immobilisation.

2) Les sorties

Les sorties d'immobilisations s'élèvent à 18.638 K€ et concernent principalement :

- Mise au rebut des travaux d'agencement complètement amortis pour (12.845 K€),
- Mise au rebut des PSM complètement amortis et non utilisés (5.208 K€),
- Cession d'une mécanisation (583 K€).

3) Les reclassements

Une revue des immobilisations et des durées d'amortissements sur les biens non amortis a été réalisée avec l'aide des experts techniques des différences pôles, ce qui a conduit à opérer des reclassements de comptes comptables afin que les biens puissent être classés dans les bonnes natures d'immobilisations.

Les principales natures d'immobilisations concernées sont les installations sur les quais, les machines de tri (mécanisation/automatisation) et les équipements froids.

Le tableau des amortissements se présente comme suit :

POSTE (K€)	Solde au 31/12/2022	Dotations 2023	Reprises 2023	Reclassement	Solde au 31/12/2023
Concessions et droits similaires - Logiciels	59 788	9 391			69 179
Licences	2 079	372			2 451
Immobilisations incorporelles	61 867	9 763			71 630
Constructions	31 387	841			32 228
Matériels et outillages	42 180	4 246		-4 633	41 793
Mécanisations	86 112	10 429	403	3 020	99 158
Agencements, Installations	71 686	10 160	12 845	1 593	70 594
Matériels de transport	9 644	1 086		-20	10 710
Mobilier, mat. de bureau et info.	34 236	2 857	5 209	40	31 924
Immobilisations corporelles	275 245	29 619	18 457		286 407
TOTAL	337 112	39 382	18 457		358 037

Le tableau des immobilisations en valeur nette se présente ainsi :

Valeur Nette (K€)	31/12/2022	31/12/2023
Concessions et droits similaires Logiciels	24 817	28 436
Licences	159	313
Droit au bail	261	261
Fonds de commerce	34 311	34 311
Immobilisations en cours	10 572	10 139
Immobilisations incorporelles	70 120	73 460
Terrains	10 819	10 819
Constructions	8 338	7 497
Matériels et outillages	21 031	15 453
Mécanisations	90 184	99 637
Installations et agencements	63 621	72 110
Matériels de transport	10 585	10 139
Mobilier, mat. de bureau et informatique	10 861	10 481
Immobilisations en cours	28 043	27 037
Immobilisations corporelles	243 482	253 173
TOTAL	313 602	326 633

3.2 Immobilisations financières :

POSTE (K€)	Valeur brute au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31/12/2023
Titres de participation	71 890	2 640	0	74 530
Créances rattachées à des participations	11	10	11	10
Prêts	459	8	9	458
Autres immobilisations financières	11 348	3 062	662	13 748
TOTAL	83 708	5 720	682	88 746

POSTE (K€)	Solde 31/12/2022	Dotation	Reprise	Solde 31/12/2023
Provision sur titres de participations	0			0
Provision sur créances rattachées	0			0
Provision sur autres immo. financières	0			0
TOTAL	0	0	0	0

La variation des titres de participation et des créances rattachées s'explique notamment comme suit :

- Chronopost SAS a procédé à la recapitalisation de la société Delifresh à hauteur de 2,6 M€ par voie d'apport en numéraire,

- Chronopost SAS a acquis 100 % des titres de deux entités juridiques appartenant précédemment à Stuart group : SRT France Logistics et Express Deliveries Services, au prix symbolique de 1 € chacune.

La liste des filiales et participations se présente ainsi :

Tableau des filiales et participations (1ère partie) (K€)	Quote part du capital détenu	Capital	Capitaux propres autres que le capital et le résultat	Résultat du dernier exercice clos	CA HT du dernier exercice
SCI Intelimmo	100%	16	2 978	926	1 381
Delifresh	100%	100	502	-3 294	10 570
Chronofresh	100%	4 701	470	10 300	119 893
360° Services	100%	100	1 067	95	7 813
Chronopost Nouvelle Calédonie (**)	60%	8	318	290	2 945
Alturing	50%	37	4	219	18 758
Chronopost Mauritius Ltd (**)	75%	609	344	425	5 106
Pour De Bon	45%	5 347	-6 544	-2 448	3 641
DPD Fresh Belux	16%	6 250	-4 433	-2 500	2 574
SRT France Logistics	100%	3 200	8 607	-9 544	7 699
Express Deliveries Services	100%	4 100	1 204	-2 823	10 774

* Données financières provisoires

** Comptes tenus en devise locale. Convertis selon le cours de clôture :

Roupie Mauricienne pour Chronopost Mauritius;

Franc Pacifique pour Chronopost Nouvelle Calédonie.

Tableau des filiales et participations (2ème partie) (K€)	Valeur comptable des titres au 31/12/2023		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
	Brute	Nette		
Filiales				
SCI Intelimmo	15	15		808
Delifresh	13 217	13 217		
Chronofresh	50 491	50 491		13 898
360° Services	6 031	6 031		
Chronopost Nouvelle Calédonie	352	352		144
Alturing	250	250		86
Chronopost Mauritius Ltd	711	711		
Pour De Bon	2 401	2 401		
DPD Fresh Belux	1 000	1 000		
TOTAL	74 468	74 468	0	14 936

3.3 Echéances des créances à la clôture de l'exercice :

Echéances des créances à la clôture (K€)	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et à moins de 5 ans
Autres immobilisations financières	13 748		13 748
Créances rattachées à des participations	10	10	
Prêts	458	177	281
Créances d'exploitation	345 979	345 979	
Charges constatées d'avance	15 049	15 049	
TOTAL	375 244	361 215	14 029

3.4 Capitaux propres :

Eléments (K€)	31/12/2022	Résultat 2023	Affectation du résultat 2022	31/12/2023
Capital	32 632			32 632
Réserves légales	3 263			3 263
Autres réserves	0			0
Report à nouveau	60 311		45 355	105 666
Prime d'émission	0			0
Résultat net	85 355	58 772	-85 355	58 772
Provisions réglementées	43 281	8 551		51 832
Distribution Dividendes			40 000	
TOTAL	224 844	67 323	0	252 166

Nombre d'actions	32 632			32 632
------------------	--------	--	--	--------

Valeur nominale	1			1
-----------------	---	--	--	---

Conformément à la décision de l'Associé unique du 27 juin 2023, la société a distribué 40 000 K€ de dividendes aux actionnaires au titre de l'exercice.

3.5 Echéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Échéances des dettes à la clôture (K€)	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	45	45	-	-
Emprunts et dettes financières	68 229	4 389	55 537	8 302
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	225 229	225 229	-	-
Dettes fiscales et sociales	133 151	133 151	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 595	3 595	-	-
Autres dettes	55 650	55 650	-	-
Produits constatés d'avance	12 628	12 628	-	-
TOTAL	498 527	434 687	55 537	8 302

Les dettes à plus d'un an sont constituées des emprunts souscrits auprès de GeoPost pour un montant de 59 622 K€ et de dépôts de garantie reçus pour 4 217 K€.

3.6 Centralisation de trésorerie :

La centralisation de trésorerie mise en place par GeoPost depuis mars 2003 avec la HSBC et la Société Générale est toujours en vigueur au 31 décembre 2023.

Le solde des opérations journalières est mis à zéro quotidiennement et est transféré sur un compte bancaire de GeoPost.

Les soldes comptables débiteurs ou créditeurs représentent donc à la date de clôture comptable les écritures en rapprochement bancaire, reprenant les opérations engagées et comptabilisées par la société, non encore débitées ou créditées par l'organisme financier.

3.7 Comptes de régularisation :

La société a comptabilisé des charges constatées d'avance pour un montant de 15 049 K€ et des produits constatés d'avance liés à l'exploitation pour 12 628 K€.

Le poste « Charges constatées d'avance » concerne principalement les loyers et charges immobiliers facturés d'avance par les fournisseurs.

Le poste « Produits constatés d'avance » est composé principalement du montant des PAE (Prêt à Expédier) dont la prestation de transport associée n'a pas encore été réalisée.

3.8 Charges à payer et Produits à recevoir :

Charges à payer et Produits à recevoir (K€)	31/12/2023	31/12/2022
Clients et comptes rattachés	28 930	32 133
Autres créances	414	565
Intérêts courus sur établissements financiers	11	2
Total des Produits à recevoir	29 355	32 700
Intérêts courus sur emprunts	1 680	2 727
Dettes sur fournisseurs et comptes rattachés	168 988	186 257
Dettes sur immobilisations	1 663	2 001
Dettes fiscales et sociales	70 957	69 394
Autres dettes	42 535	43 660
Intérêts courus sur découverts	32	30
Total des Charges à payer	285 856	304 069

3.9 Etat des provisions :

(En K€)	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023	Reprises pour utilisation	Reprises pour Non utilisation
Risques liés au personnel	5 197	1 206	3 515	2 888	3 377	138
Risques d'exploitation	6 404	5 100	6 105	5 399 (a)	4 750	1 354
Risques pour litiges	1 366	733	973	1 126 (b)	173	800
Risques filiales	0			0 (c)		
Congé payé		1 132		1 132		
Risques change	9	18	9	18		9
Provision pour charge	300	263	110	453 (d)	50	60
Provisions risques et charges	13 276	8 452	10 712	11 016	8 352	2 360
Participation + créances rattachées	0			0 (e)		
Clients	14 927	1 894	1 632	15 189 (f)		
Autres débiteurs	2 771	340	1 581	1 529		
Provisions pour dépréciation	17 697	2 234	3 212	16 718		
Total général	30 973	10 686	13 924	27 734		
Dont dotations d'exploitation		10 668	13 915			
Dont dotation financières		18	9			
Dont dotations exceptionnelles						

(a) La provision pour risque d'exploitation concerne essentiellement les provisions pour sinistres de l'activité de transport de colis suite aux réclamations des clients dans le délai imparti d'un an. Cette provision est calculée à partir des données récupérées dans la base « Colis », à savoir le nombre d'objets volés saisis dans la base « Transport », valorisées en fonction des montants remboursés par type de colis transportés. Le montant de cette provision est affiné depuis 2006 pour tenir compte du taux de réclamation des clients.

- (b) Cette provision permet de couvrir les risques liés aux contentieux judiciaires.
- (c) Cette provision permet de couvrir le risque encouru sur les filiales à hauteur de la situation nette négative et/ou de tenir compte d'un risque financier.
- (d) Cette provision permet de couvrir les charges découlant de nos obligations contractuelles (obligation de remise en état, clause de dédit, etc...).
- (e) Les dotations et reprises effectuées au titre des participations et créances rattachées sont constatées pour couvrir les risques encourus sur les filiales.
- (f) Les dotations et reprises constatées sur les créances clients proviennent essentiellement du passage des créances ordinaires et des créances douteuses en pertes sur créances irrécouvrables et des efforts de recouvrements sur l'exercice.

Provisions réglementées :

L'entreprise comptabilise en amortissement dérogatoire la différence entre les annuités dégressives et les annuités linéaires des biens acquis à partir du 1^{er} janvier 1994.

A partir du 1^{er} janvier 2005, ce poste concerne également l'amortissement dérogatoire constitué suite au maintien de la durée d'usage sur les composants « Gros Œuvre », « Toiture » et « Mécanique ».

Montant au 31/12/2022	Dotations 2023	Reprises 2023	Montant au 31/12/2023
43 281	13 066	4 515	51 832

3.10 Décomposition du chiffre d'affaires H.T. :

(En K€)	2023	2022
Chiffre d'affaires France	1 442 445	1 417 564
Chiffre d'affaires Export	347 035	327 238
Total	1 789 480	1 744 803

3.11 Autres produits et charges :

Le montant des « Autres charges » de 12 852 K€ se compose essentiellement de redevances de licences versées, d'indemnités clients SAV et de passage en pertes des créances irrécouvrables, créances par ailleurs provisionnées.

Les « Autres produits », d'un montant de 3 854 K€, correspondent principalement aux pénalités facturées à nos sous-traitants (casse colis, casse matériels, défaillance) et aux indemnités pour retard de paiement facturés à nos clients.

3.12 Résultat financier :

La résultat financier 2023 s'élève à 12,7 M€ contre une perte de (2,2 M€) en 2022. Ce résultat se compose principalement des dividendes reçus des filiales et des intérêts générés relatifs aux emprunts contractés auprès de la holding GeoPost.

La hausse du résultat s'explique par le versement du premier dividende de Chronofresh à Chronopost pour 13,9 M€.

3.13 Résultat exceptionnel :

La variation à la baisse du résultat exceptionnel (passant d'un montant de (5,9 M€) en 2022 à un montant de (8,6 M€) en 2023) s'explique notamment par la hausse des dotations aux amortissements dérogatoires.

IV - AUTRES INFORMATIONS

4.1 Engagements hors bilan :

a) Engagements donnés :

▪ Indemnités de départ à la retraite :

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière s'élèvent à 9 248 K€ au 31 décembre 2023 (contre 11 184 K€ au 31 décembre 2022). Ces engagements ont été calculés sur la base des hypothèses suivantes :

- Date des données = décembre 2023
- Taux d'inflation = 2,20 %
- Taux d'actualisation = 3,20 %
- Date de l'actualisation = décembre 2023
- Progression future des salaires = 2,20 %
- Age de départ à la retraite = Age au taux plein (après la réforme)
- Conditions de départ = départ volontaire
- Charges sociales moyennes = 43,58%
- Méthode actuarielle = Méthode des unités de crédit avec salaire projeté et services proratés (PUC)
- Droits IFC = Convention Collective des Transports Routiers
- Tables de mortalité = INSEE 2017-2019
- Taux de rotation des effectifs = table interne propre à l'entreprise

▪ Garantie donnée:

Chronopost s'est porté caution pour l'activité Douanes de Chronopost Nouvelle Calédonie pour un montant de 259 K€ auprès de la BNP.

▪ Autres engagements de locations longues durées :

La société a conclu des contrats de location longue durée et le montant des loyers comptabilisés est le suivant :

- Location véhicule : 12 551 K€,
- Baux immobiliers : 47 639 K€,
- Micro-informatique et licence : 3 124 K€,
- Location matériel technique : 7 062 K€.

L'échéancier des loyers restant à payer se présente de la manière suivante :

(En K€)	Montant des loyers restant à payer	- 1 an	+1 an et - 5 ans	+ 5 ans
Location véhicule	15 420	7 737	7 683	0
Location immobilière	300 041	46 233	169 934	83 874
Location matériel informatique et licence	2 918	2 056	862	0
Location matériels techniques	6 400	2 678	3 722	0
TOTAL	324 779	58 704	182 201	83 874

b) Engagements reçus

- Avals et cautions reçus d'établissements bancaires pour 6 668 K€,
- Engagement relatif aux contrats de sous-location de baux immobiliers pour 22 321K€,

4.2 Effectif à la clôture de l'exercice :

	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	1 124	1 092
Agents de Maîtrise	782	719
Employés/Ouvriers	2 924	2 757
TOTAL	4 831	4 568

Equivalent en temps complet

4.3 Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

4.4 Eléments concernant les entreprises liées et les participations :

Les transactions réalisées entre les sociétés du périmètre de consolidation sont effectuées à des conditions de marché.

4.5 Ventilation de l'impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève à 12 735 K€ au titre de l'exercice 2023 (hors crédits d'impôts et régularisations) et se ventile de la façon suivante :

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	IS correspondant
Résultat d'exploitation	11 143
Résultat financier	1 920
Résultat exceptionnel	-1 294
Participation	966
Bénéfice	12 735

4.6 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise :

La société a comptabilisé une provision pour participation de 6 389 K€ au titre de l'exercice 2023.

4.7 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts :

L'allègement de la dette future d'impôt s'établit à 2 078 K€ taxables au taux de droit commun.

Le montant de l'accroissement futur d'impôt correspond aux amortissements dérogatoires, soit 12 958 K€, et est taxable au taux normal.

4.8 Consolidation Groupe :

Les comptes de la société Chronopost sont consolidés par intégration globale par la société GeoPost SA.

4.9 Intégration fiscale :

Le résultat fiscal de l'exercice 2023 de Chronopost est intégré dans le résultat d'ensemble du Groupe La Poste, conformément à la convention d'intégration fiscale. Le bénéfice fiscal de l'exercice s'élève à 49,4 M€ et s'ajoute au résultat fiscal du groupe.

4.10 Honoraires de commissariat aux comptes :

Le montant des honoraires comptabilisés au titre des prestations réalisées par le commissaire aux comptes s'élève à 164 K€.

4.11 Evénements post-clôture :

Le 31 janvier 2024, Chronopost a procédé à la cession, pour un prix de 27,09 M€, de son hub de Chilly Mazarin à Tetra Logistique SAS, filiale à 100% de La Poste Immobilier. A cette même date, Chronopost a signé avec Tetra Logistique un bail de 9 ans fermes.

CHRONOPOST

Société par actions simplifiée au capital de 32.632.000 euros
Siège social : 3 boulevard Romain Rolland – 75014 PARIS
RCS PARIS 383 960 135

EXTRAIT PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 26 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin, GEOPOST, Société Anonyme au capital de 701.573.487 euros, ayant son siège social au 26, Rue Guynemer– 92130 Issy les Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 340 012 392, représentée par Monsieur Yves DELMAS, en qualité de Directeur Général, Associé unique de la Société CHRONOPOST SAS.

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES:

[...]

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font ressortir un bénéfice de 58 772 281,32 euros.

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 58 772 281,32 euros, de la manière suivante :

- Distribution sous forme de dividende pour un montant de 30 000 000 euros. Le dividende versé par action s'élève à 0,92 euros
- Affectation du solde en compte de report à nouveau créateur pour un montant de 28 772 281,32 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 30 juin 2023 au plus tard.

L'Associé unique précise que le montant des dividendes distribués au cours des trois exercices précédents, ont été les suivants :

La société a versé 66.400.728,62 euros de dividendes au titre de l'exercice 2020. Le dividende versé par action s'élève à 2,03 euros.

La société a versé 44.000.000 euros de dividendes au titre de l'exercice 2021. Le dividende versé par action s'élève à 1,35 euros.

La société a versé 40.000.000 euros de dividendes au titre de l'exercice 2022. Le dividende versé par action s'élève à 1,23 euros.

En application des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, l'Associé unique prend acte du montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, s'élevant pour l'exercice clos à 933 340 euros, ainsi que d'un impôt sur les sociétés (théorique, avant prise en compte de l'intégration fiscale) équivalent à 12 734 693 euros.

[...]

Pour extrait certifié conforme

Benoît FRETTE
Président





KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

CHRONOPOST

Société par Actions Simplifiée

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

CHRONOPOST

Société par Actions Simplifiée

3, boulevard Romain Rolland - 75014 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

CHRONOPOST **Société par Actions Simplifiée**

3, boulevard Romain Rolland - 75014 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Associé unique de la société CHRONOPOST S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CHRONOPOST S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les provisions pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 3 juin 2024

KPMG SA

Eric AMATO

Associé

CHRONOPOST

Société par Actions Simplifiée

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

BILAN ACTIF

Rubriques	En K€	Montant Brut	Amortissements	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires		100 380	71 631	28 749	24 976
Fonds commercial		261		261	261
Autres		34 311		34 311	34 311
Immobilisations incorporelles en cours		10 139		10 139	10 572
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		10 819		10 819	10 819
Constructions		39 726	32 228	7 497	8 338
Installations techniques, matériel, outillage		256 039	140 949	115 091	111 215
Autres		205 959	113 229	92 730	85 067
Immobilisations corporelles en cours		26 092		26 092	27 147
Avances et acomptes		945		945	896
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations		74 530		74 530	71 890
Créances rattachées à des participations		10		10	11
Titres immobilisés de l'activité portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts		458		458	458
Autres immobilisations financières		13 748	70	13 678	11 348
ACTIF IMMOBILISE		773 415	358 107	415 308	397 309
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes		862		862	843
CREANCES					
Créances clients et comptes rattachés		292 274	15 189	277 085	260 565
Autres		53 705	1 529	52 176	100 496
Capital souscrit et appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		1 209		1 209	3 852
Charges constatées d'avance		15 049		15 049	12 826
ACTIF CIRCULANT		363 100	16 718	346 382	378 582
Primes d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecart de conversion actif		18		18	9
TOTAL GENERAL		1 136 533	374 825	761 708	775 899

BILAN PASSIF

Rubriques	En K€	31/12/2023	31/12/2022
Capital		32 632	32 632
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserve légale		3 263	3 263
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		105 666	60 311
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		58 772	85 355
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		51 832	43 281
CAPITAUX PROPRES		252 166	224 843
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		10 563	12 976
Provisions pour charges		453	300
PROVISIONS		11 016	13 276
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		45	43
Emprunts et dettes financières divers		68 229	100 459
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		225 229	227 012
Dettes fiscales et sociales		133 151	138 217
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		3 595	5 493
Autres dettes		55 650	50 763
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		12 628	15 794
DETTES		498 527	537 781
Ecart de conversion passif			
TOTAL GENERAL		761 708	775 899

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	En K€	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises		4 463		4 463	2 826 804,42
Production vendue de biens					
Production vendue de services		1 437 982	347 035	1 785 017	1 741 976
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		1 442 445	347 035	1 789 480	1 744 803
Production stockée					
Production immobilisée				7 923	5 944
Produits nets partiels sur opérations à long terme					
Subventions d'exploitation				339	107
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges				15 226	15 119
Autres produits				3 854	2 723
PRODUITS D'EXPLOITATION				1 816 820	1 768 695
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				5 914	6 720
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes				1 363 270	1 275 515
Impôts, taxes et versements assimilés				17 231	20 677
Salaires et traitements				205 181	180 300
Charges sociales				88 624	82 183
DOTATIONS D'EXPLOITATION					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				39 382	40 573
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				2 234	1 945
Dotations aux provisions				8 434	9 846
Autres charges				12 852	13 288
CHARGES D'EXPLOITATION				1 743 122	1 631 046
RESULTAT D'EXPLOITATION				73 699	137 649
QUOTE-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN					
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
PRODUITS FINANCIERS					
Produits financiers de participations				14946	1006
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				20	26
Autres intérêts et produits assimilés				400	144
Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges				9	75
Différences positives de change				37	50
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
PRODUITS FINANCIERS				15 412	1 301
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				88	9
Intérêts et charges assimilées				2 529	3 396
Différences négatives de change				95	107
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
CHARGES FINANCIERES				2 712	3 513

RESULTAT FINANCIER	12 700	-2 211
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	86 398	135 438

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	En K€	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		128	171
Produits exceptionnels sur opérations en capital		220	17
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		4 515	3 679
PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 864	3 867
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		129	328
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		229	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		13 066	9 447
CHARGES EXCEPTIONNELLES		13 424	9 774
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-8 560	-5 907
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		6 389	15 034
Impôts sur les bénéfices		12 676	29 142
TOTAL DES PRODUITS		1 837 096	1 773 864
TOTAL DES CHARGES		1 778 324	1 688 508
BENEFICE OU PERTE		58 772	85 355



CHRONOPOST SAS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ETABLIS AU 31/12/2023

SOMMAIRE

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE.....	3
II – REGLES ET METHODES COMPTABLES	3
2.1 Immobilisations incorporelles :	3
2.2 Immobilisations corporelles :	3
2.3 Les autres immobilisations corporelles :	5
2.4 Titres de Participation :	6
2.5 Clients et comptes rattachés :	7
2.6 Dettes et créances en devises :	7
2.7 Valeurs mobilières de placements :	7
2.8 Provisions pour risques et charges :	7
2.9 Produits d'exploitation :	7
2.10 Produits financiers :	7
2.11 Méthode d'évaluation des engagements liés au personnel :	7
III–INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS	8
3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles :	8
3.2 Immobilisations financières :	11
3.3 Echéances des créances à la clôture de l'exercice :	13
3.4 Capitaux propres :	13
3.5 Echéances des dettes à la clôture de l'exercice :	14
3.6 Centralisation de trésorerie :	14
3.7 Comptes de régularisation :	14
3.8 Charges à payer et Produits à recevoir :	15
3.9 Etat des provisions :	15
3.10 Décomposition du chiffre d'affaires H.T. :	16
3.11 Autres produits et charges :	16
3.12 Résultat financier :	17
3.13 Résultat exceptionnel :	17
IV - AUTRES INFORMATIONS.....	17
4.1 Engagements hors bilan :	17
4.2 Effectif à la clôture de l'exercice :	18
4.3 Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction :	18
4.4 Eléments concernant les entreprises liées et les participations :	18
4.5 Ventilation de l'impôt sur les sociétés :	18
4.6 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise :	19
4.7 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts :	19
4.8 Consolidation Groupe :	19
4.9 Intégration fiscale :	19
4.10 Honoraires de commissariat aux comptes :	19
4.11 Evénements post-clôture :	19

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Dans un contexte économique fortement dégradé marqué par un ralentissement du e-commerce et un niveau d'inflation inédits depuis plusieurs années en France, le chiffre d'affaires de Chronopost a néanmoins poursuivi sa progression en 2023, atteignant 1 789 M€ au 31 décembre 2023, contre 1 745 M€ au 31 décembre 2022 (soit +2,5%), porté par l'essor des flux en points relais et le dynamisme des volumes transfrontaliers européens. La forte inflation des coûts opérationnels, notamment le poste énergie, ainsi que l'évolution du mix produits impactent défavorablement la rentabilité de l'entreprise. Le résultat d'exploitation atteint ainsi 73,7 M€ en 2023, contre 137,6 M€ en 2022.

Par ailleurs, dans le cadre de la restructuration du Groupe Stuart initiée par GeoPost, l'entreprise a acquis le 30 novembre 2023, 100 % des titres de SRT France Logistics et Express Deliveries Services. Ces deux acquisitions permettront de dégager des synergies opérationnelles et commerciales et n'auront aucun impact économique notable sur Chronopost.

A la suite de l'augmentation de capital souscrite exclusivement par DPD Belgium, Chronopost a vu sa participation dans le capital de DPD Fresh BELUX passer au cours de l'exercice 2023 de 25% à 16%.

Enfin, Chronopost est devenu membre du Groupe TVA La Poste le 1^{er} janvier 2023.

II – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, règlement modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07 homologués par arrêtés ministériels des 4 décembre 2015 et 26 décembre 2016.

2.1 Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition de ces immobilisations sont comptabilisés en charges.

Les fonds de commerce acquis ne font pas l'objet d'amortissement. Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation le cas échéant.

2.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Depuis le 1^{er} janvier 2005 et conformément au règlement CRC n° 2002-10, une gestion par composant des immobilisations a été mise en place. Les postes concernés sont les « Constructions » et les « Systèmes de mécanisation ». Chaque composant fait l'objet d'une durée d'amortissement distincte correspondant à sa durée d'utilité. La méthode retenue correspond à la méthode rétrospective des coûts amortis.

L'approche par composant peut se résumer ainsi :

1) Les constructions :

La gestion par composant relative aux postes Constructions est la suivante :

Composants	Durée d'utilité
Gros œuvre	20 à 30 ans
Toiture	20 à 30 ans
Menuiserie et Travaux extérieurs	20 à 30 ans
Gros équipements	15 ans
Petits équipements et agencements	5 ans

Le calcul de l'amortissement des composants « Gros Œuvre » et « Toiture » est maintenu sur la durée d'usage. Un amortissement dérogatoire est constaté au titre de la différence entre l'amortissement calculé sur la durée d'utilité et l'amortissement calculé sur la durée d'usage.

Il est à noter qu'au 01.01.2022, une révision du plan d'amortissement des actifs des constructions sur sol propre a été effectuée par l'entreprise.

La révision du plan d'amortissement a concerné les actifs dont la VNC au 31.12.2021 était supérieure à zéro de 3 sites stratégiques de Chronopost détenus en pleine propriété.

Seule la durée des composants relatifs à la structure du bâtiment (charpente, toiture, etc..) a été allongée passant de 20 ans à 30 ans.

Chronopost entend encore les utiliser quelques années compte tenu de leur emplacement privilégié et de leur capacité à offrir un maillage important du territoire en contexte de croissance des volumes.

Cette révision de plan d'amortissement constitue un changement d'estimation comptable. Conformément à l'article 122-5 du PCG, la comptabilisation des impacts de ce changement s'effectue de manière prospective en impactant le résultat de l'exercice en cours et celui des exercices futurs.

2) Les systèmes de mécanisation / automatisation :

La gestion par composant des systèmes de mécanisation s'établit comme suit :

Composants	Durée d'utilité
Mécanique	15 à 20 ans
Electrotechnique	8 à 10 ans
Logiciel	8 ans
Poste Alimentation/Instrument de mesure	8 ans

Le calcul de l'amortissement du composant Mécanique est maintenu sur la durée d'usage. Un amortissement dérogatoire est constaté au titre de la différence entre l'amortissement calculé sur la durée d'utilité et l'amortissement calculé sur la durée d'usage.

Il est à noter qu'au 01.01.2019, une révision du plan d'amortissement des actifs de mécanisation et d'automatisation a été effectuée par l'entreprise.

Cette révision est basée sur le retour d'expérience lié à l'exploitation de ces actifs sur les sites majeurs de l'entreprise.

Compte tenu du niveau technologique et de la matérialité financière de ces actifs, il a été décidé légitimement et pertinent d'étendre les conclusions établies par les experts techniques sur l'ensemble des systèmes de mécanisation et d'automatisation de l'entreprise et par conséquent, d'ajuster les durées d'utilisation des composants sous-jacents.

Cet ajustement a pour conséquence d'allonger les durées de vie moyenne :

- Mécanisations : allongement de 7 ans à 13 ans,
- Automatisation : allongement de 12 ans à 16 ans.

Cette révision de plan d'amortissement constitue un changement d'estimation comptable.

Conformément à l'article 122-5 du PCG, la comptabilisation des impacts de ce changement s'effectue de manière prospective en impactant le résultat de l'exercice en cours et celui des exercices futurs.

2.3 Les autres immobilisations corporelles :

Le tableau suivant récapitule les durées d'utilité appliquées à chaque nature d'immobilisation :

Postes	Durée d'utilité	Mode Amortissement
Logiciels	1 à 7 ans	Linéaire
Matériels et Outillages	3 à 15 ans	Linéaire/Dégressif
Agencements et installations	5 à 15 ans	Linéaire/Dégressif
Matériel de transport - Véhicule d'exploitation	8 à 13 ans	Linéaire
Matériel de transport - Autres véhicules	3 ans	Linéaire
Matériel de bureau	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 à 10 ans	Linéaire /Dégressif
Mobilier de bureau	15 ans	Linéaire

La société comptabilise en amortissement dérogatoire la différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire.

Il est à noter qu'au 01.01.2022, une révision du plan d'amortissement des actifs des installations générales, aménagements et agencements et du matériel de vidéosurveillance a été effectuée par l'entreprise.

Les installations générales, aménagements et agencements :

Il s'agit des travaux d'aménagements réalisés par Chronopost sur un bâtiment en location. Les travaux d'aménagement "démontables" comme les travaux d'électricité (courant fort), les aménagements de bureaux (cloisons), les installations informatiques, le rayonnage, les chambres froides modulaires. Ces aménagements ne sont pas ancrés dans la structure du bâtiment. Compte tenu de la durée du bail et de leur durée d'utilisation prévue, la durée d'amortissement passe à 12 ans.

Le matériel de vidéosurveillance :

Les évolutions technologiques de ces équipements et notre longue expérience en la matière nous ont amenés à constater que la durée de vie des matériels augmentait grâce aussi à un entretien régulier et la mise en place de contrats de maintenance annuelle.

Cet ajustement a pour conséquence de prolonger la durée de ces équipements à 7 ans.

Il est à noter qu'au 01.01.2023, une révision du plan d'amortissement des actifs des développements informatiques, des installations techniques, matériels et outillages industriels, du matériel informatique, du mobilier de bureau a été effectuée par l'entreprise :

Les développements informatiques :

Il s'agit des systèmes au cœur de la transformation de Chronopost qui s'inscrivent dans la durée de notre activité et dont les développements seront pérennisés dans le temps.

Les installations techniques, matériels et outillages industriels :

Ces différents équipements et installations ont une durée de vie beaucoup plus longue que ce qui avait été envisagé initialement du fait de leur robustesse, et d'une utilisation plus faible que prévue s'agissant des groupes électrogènes.

Le matériel informatique :

Les évolutions technologiques de ces équipements et notre longue expérience en la matière nous ont amenés à constater que la durée de vie des matériels augmentait grâce aussi à un entretien régulier et la mise en place de contrats de maintenance.

Le mobilier de bureau :

Compte tenu de la qualité du mobilier acheté par Chronopost, la durée d'utilisation est plus longue que ce qui était prévu initialement.

Cette révision de plan d'amortissement constitue un changement d'estimation comptable. Conformément à l'article 122-5 du PCG, la comptabilisation des impacts de ce changement s'effectue de manière prospective en impactant le résultat de l'exercice en cours et celui des exercices futurs.

2.4 Titres de Participation :

Les titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de la valeur d'utilité lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition.

La valeur d'utilité tient compte principalement de la situation nette corrigée de la société, et le cas échéant, des plus-values latentes et de la capacité bénéficiaire immédiate ou à court terme.

2.5 Clients et comptes rattachés :

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

- Les provisions pour dépréciation des créances clients et des avoirs à émettre sont calculés : soit au cas par cas, en fonction de l'appréciation du risque de non recouvrement.
- Soit en fonction du risque de non-recouvrement compte tenu du rating clients et de l'âge de ces créances.

2.6 Dettes et créances en devises :

Les dettes et les créances libellées en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice.

Les écarts résultant de cette conversion sont inscrits au bilan dans le poste intitulé « différence de conversion-actif » ou « différence de conversion-passif ».

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risque, sauf si elles sont compensées par une couverture de change, ou par des profits dans le cadre d'une position globale de change.

2.7 Valeurs mobilières de placements :

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

2.8 Provisions pour risques et charges :

Une provision est comptabilisée dès qu'une obligation existe à l'encontre de la société, et qu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une charge sans contrepartie au moins équivalente.

2.9 Produits d'exploitation :

Le chiffre d'affaires est enregistré lors de la réalisation de la prestation. Les produits prépayés vendus et restant à utiliser sont comptabilisés en produits constatés d'avance.

2.10 Produits financiers :

Les dividendes des filiales et participations sont comptabilisés en produits financiers à la date de la décision de la distribution par les assemblées générales des sociétés concernées.

Les produits financiers comprennent également les intérêts sur comptes courants.

2.11 Méthode d'évaluation des engagements liés au personnel :

Ces engagements comprennent les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière qui sont mentionnés en engagements hors bilan. Ces engagements sont évalués selon la méthode dite « rétrospective des unités de crédit projetées », qui est une méthode d'évaluation statistique basée sur un jeu d'hypothèses actuarielles visant à appréhender la valeur de l'engagement comme la valeur actuelle (actualisée) des montants futurs que la société s'attend statistiquement à verser.

Ces engagements sont calculés charges sociales comprises et représentent la valeur actuelle probable des droits acquis évalués, en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et des probabilités de survie.

Depuis l'arrêté des comptes 2021, le groupe Chronopost a opté pour la méthode telle que posée par la décision IFRS IC. Ainsi, l'étalement de la charge est désormais réalisé sur le nombre d'années correspondant à celui qui sera retenu au moment du départ du salarié pour déterminer le montant de son indemnité de départ.

III-INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

Toutes les données chiffrées ci-après sont exprimées en K€ sauf mention particulière.

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les principaux mouvements en valeur brute s'analysent comme suit :

Poste (K€)	Valeur brute au 31-12-2022	Acquisitions 2023-12 (1)	Virement poste à poste (1)	Cessions 2023-12 (2)	Reclassement	Valeur brute au 31-12-2023
Concessions et droits similaires - logiciels	84 605	(a) 6 266	6 745			97 616
Licences	2 238	(a) 524	2			2 764
Droit au bail	261					261
Fonds de commerce	34 311					34 311
Immobilisations en cours incorporelles	10 572	8 280	-8 713			(g) 10 139
Immobilisations incorporelles	131 987	15 070	-1 966	0	0	145 091
Terrains	10 819					10 819
Constructions	39 726					39 726
Matériels et outillages	63 209	(b) 5 142	1 321		-12 428	57 244
Mécanisations	176 297	(c) 9 085	5 593	584	8 404	198 795
Installations et agencements	135 306	(d) 11 289	5 010	12 845	3 943	142 703
Matériels de transport	20 230	239	422		-41	20 850
Mobilier, matériel de bureau et matériel informatique	45 096	(e) 1 157	1 240	5 209	122	42 406
Immobilisations en cours corporelles	27 147	13 693	-14 749			(g) 26 091
Avance- acompte versé sur immo corp.	896	561	-512			(h) 945
Immobilisations corporelles	518 726	41 166	-1 675	18 638	0	539 579
TOTAL	650 713	56 236	-3 641	18 638	0	684 670

1) Les acquisitions :

(a) Des développements informatiques ont été mis en service au 31 décembre 2023 pour une valeur totale de 13.538 K€. Ces développements concernent essentiellement les

projets informatiques relatifs au transport, aux solutions clients, commercial, aux projets stratégiques et méthodes, aux projets business Intelligence.

(b) Les matériels de production s'élèvent à 6.463 K€ et concernent essentiellement :

- ✎ L'équipement des sites pour l'activité froid pour un total de 1.910 K€
- ✎ L'équipement des sites pour l'activité de distribution de produits sous température dirigée pour un total de 1.392 K€ (surgélateurs, roll et caisses isothermes), installés sur agences et Hub,
- ✎ L'équipement de balances et matériels de production (1.417 K€).

(c) Les machines de tri (mécanisations) s'élèvent à 14.678 K€ et concernent essentiellement :

- ✎ Les agences (6.559 K€)
- ✎ Les Hubs (3.983 K€)

(d) Les installations et aménagements s'élèvent à 16.299 K€ et concernent essentiellement :

- ✎ Les travaux de cloisons, toiture, autres aménagements pour 5.123 K€,
- ✎ La sécurisation de nos sites pour 3.890 K€
- ✎ Des travaux électriques pour 2.905 K€,
- ✎ Des travaux de gros œuvres pour 1.040 K€.

(e) L'achat de matériels informatiques d'un montant de 2.397 K€

(g) Le poste « Immobilisations en cours » représente un total de 36.230 K€ et se compose :

- D'immobilisations incorporelles pour une valeur de 10.139 K€ comprenant de nombreux projets informatiques en cours et tous les projets liés à l'amélioration de notre activité dans le suivi des colis.

- D'immobilisations corporelles s'élevant à 26.092 K€ composées essentiellement :

- ✎ Mécanisation des Hub pour 10.764 K€,
- ✎ Mécanisation des agences pour 3.327 K€,
- ✎ Matériel informatique pour 3.019 K€,
- ✎ L'achat de caisses mobiles pour 1.310 K€,
- ✎ L'équipement de matériel du pôle santé pour 983 K€
- ✎ Et divers travaux électriques, d'aménagements, et des équipements industriels pour 6.689K€.

(h) Le compte 238800 correspond à des acomptes versés sur immobilisation.

2) Les sorties

Les sorties d'immobilisations s'élèvent à 18.638 K€ et concernent principalement :

- Mise au rebut des travaux d'agencement complètement amortis pour (12.845 K€),
- Mise au rebut des PSM complètement amortis et non utilisés (5.208 K€),
- Cession d'une mécanisation (583 K€).

3) Les reclassements

Une revue des immobilisations et des durées d'amortissements sur les biens non amortis a été réalisée avec l'aide des experts techniques des différences pôles, ce qui a conduit à opérer des reclassements de comptes comptables afin que les biens puissent être classés dans les bonnes natures d'immobilisations.

Les principales natures d'immobilisations concernées sont les installations sur les quais, les machines de tri (mécanisation/automatisation) et les équipements froids.

Le tableau des amortissements se présente comme suit :

POSTE (K€)	Solde au 31/12/2022	Dotations 2023	Reprises 2023	Reclassement	Solde au 31/12/2023
Concessions et droits similaires - Logiciels	59 788	9 391			69 179
Licences	2 079	372			2 451
Immobilisations incorporelles	61 867	9 763			71 630
Constructions	31 387	841			32 228
Matériels et outillages	42 180	4 246		-4 633	41 793
Mécanisations	86 112	10 429	403	3 020	99 158
Agencements, Installations	71 686	10 160	12 845	1 593	70 594
Matériels de transport	9 644	1 086		-20	10 710
Mobilier, mat. de bureau et info.	34 236	2 857	5 209	40	31 924
Immobilisations corporelles	275 245	29 619	18 457		286 407
TOTAL	337 112	39 382	18 457		358 037

Le tableau des immobilisations en valeur nette se présente ainsi :

Valeur Nette (K€)	31/12/2022	31/12/2023
Concessions et droits similaires Logiciels	24 817	28 436
Licences	159	313
Droit au bail	261	261
Fonds de commerce	34 311	34 311
Immobilisations en cours	10 572	10 139
Immobilisations incorporelles	70 120	73 460
Terrains	10 819	10 819
Constructions	8 338	7 497
Matériels et outillages	21 031	15 453
Mécanisations	90 184	99 637
Installations et agencements	63 621	72 110
Matériels de transport	10 585	10 139
Mobilier, mat. de bureau et informatique	10 861	10 481
Immobilisations en cours	28 043	27 037
Immobilisations corporelles	243 482	253 173
TOTAL	313 602	326 633

3.2 Immobilisations financières :

POSTE (K€)	Valeur brute au 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31/12/2023
Titres de participation	71 890	2 640	0	74 530
Créances rattachées à des participations	11	10	11	10
Prêts	459	8	9	458
Autres immobilisations financières	11 348	3 062	662	13 748
TOTAL	83 708	5 720	682	88 746

POSTE (K€)	Solde 31/12/2022	Dotation	Reprise	Solde 31/12/2023
Provision sur titres de participations	0			0
Provision sur créances rattachées	0			0
Provision sur autres immo. financières	0			0
TOTAL	0	0	0	0

La variation des titres de participation et des créances rattachées s'explique notamment comme suit :

- Chronopost SAS a procédé à la recapitalisation de la société Delifresh à hauteur de 2,6 M€ par voie d'apport en numéraire,

- Chronopost SAS a acquis 100 % des titres de deux entités juridiques appartenant précédemment à Stuart group : SRT France Logistics et Express Deliveries Services, au prix symbolique de 1 € chacune.

La liste des filiales et participations se présente ainsi :

Tableau des filiales et participations (1ère partie) (K€)	Quote part du capital détenu	Capital	Capitaux propres autres que le capital et le résultat	Résultat du dernier exercice clos	CA HT du dernier exercice
SCI Intelimmo	100%	16	2 978	926	1 381
Delifresh	100%	100	502	-3 294	10 570
Chronofresh	100%	4 701	470	10 300	119 893
360° Services	100%	100	1 067	95	7 813
Chronopost Nouvelle Calédonie (**)	60%	8	318	290	2 945
Alturing	50%	37	4	219	18 758
Chronopost Mauritius Ltd (**)	75%	609	344	425	5 106
Pour De Bon	45%	5 347	-6 544	-2 448	3 641
DPD Fresh Belux	16%	6 250	-4 433	-2 500	2 574
SRT France Logistics	100%	3 200	8 607	-9 544	7 699
Express Deliveries Services	100%	4 100	1 204	-2 823	10 774

* Données financières provisoires

** Comptes tenus en devise locale. Convertis selon le cours de clôture :

Roupie Mauricienne pour Chronopost Mauritius;

Franc Pacifique pour Chronopost Nouvelle Calédonie.

Tableau des filiales et participations (2ème partie) (K€)	Valeur comptable des titres au 31/12/2023		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
	Brute	Nette		
Filiales				
SCI Intelimmo	15	15		808
Delifresh	13 217	13 217		
Chronofresh	50 491	50 491		13 898
360° Services	6 031	6 031		
Chronopost Nouvelle Calédonie	352	352		144
Alturing	250	250		86
Chronopost Mauritius Ltd	711	711		
Pour De Bon	2 401	2 401		
DPD Fresh Belux	1 000	1 000		
TOTAL	74 468	74 468	0	14 936

3.3 Echéances des créances à la clôture de l'exercice :

Echéances des créances à la clôture (K€)	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et à moins de 5 ans
Autres immobilisations financières	13 748		13 748
Créances rattachées à des participations	10	10	
Prêts	458	177	281
Créances d'exploitation	345 979	345 979	
Charges constatées d'avance	15 049	15 049	
TOTAL	375 244	361 215	14 029

3.4 Capitaux propres :

Eléments (K€)	31/12/2022	Résultat 2023	Affectation du résultat 2022	31/12/2023
Capital	32 632			32 632
Réserves légales	3 263			3 263
Autres réserves	0			0
Report à nouveau	60 311		45 355	105 666
Prime d'émission	0			0
Résultat net	85 355	58 772	-85 355	58 772
Provisions réglementées	43 281	8 551		51 832
Distribution Dividendes			40 000	
TOTAL	224 844	67 323	0	252 166

Nombre d'actions	32 632			32 632
------------------	--------	--	--	--------

Valeur nominale	1			1
-----------------	---	--	--	---

Conformément à la décision de l'Associé unique du 27 juin 2023, la société a distribué 40 000 K€ de dividendes aux actionnaires au titre de l'exercice.

3.5 Echéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Échéances des dettes à la clôture (K€)	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	45	45	-	-
Emprunts et dettes financières	68 229	4 389	55 537	8 302
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	225 229	225 229	-	-
Dettes fiscales et sociales	133 151	133 151	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 595	3 595	-	-
Autres dettes	55 650	55 650	-	-
Produits constatés d'avance	12 628	12 628	-	-
TOTAL	498 527	434 687	55 537	8 302

Les dettes à plus d'un an sont constituées des emprunts souscrits auprès de GeoPost pour un montant de 59 622 K€ et de dépôts de garantie reçus pour 4 217 K€.

3.6 Centralisation de trésorerie :

La centralisation de trésorerie mise en place par GeoPost depuis mars 2003 avec la HSBC et la Société Générale est toujours en vigueur au 31 décembre 2023.

Le solde des opérations journalières est mis à zéro quotidiennement et est transféré sur un compte bancaire de GeoPost.

Les soldes comptables débiteurs ou créditeurs représentent donc à la date de clôture comptable les écritures en rapprochement bancaire, reprenant les opérations engagées et comptabilisées par la société, non encore débitées ou créditées par l'organisme financier.

3.7 Comptes de régularisation :

La société a comptabilisé des charges constatées d'avance pour un montant de 15 049 K€ et des produits constatés d'avance liés à l'exploitation pour 12 628 K€.

Le poste « Charges constatées d'avance » concerne principalement les loyers et charges immobiliers facturés d'avance par les fournisseurs.

Le poste « Produits constatés d'avance » est composé principalement du montant des PAE (Prêt à Expédier) dont la prestation de transport associée n'a pas encore été réalisée.

3.8 Charges à payer et Produits à recevoir :

Charges à payer et Produits à recevoir (K€)	31/12/2023	31/12/2022
Clients et comptes rattachés	28 930	32 133
Autres créances	414	565
Intérêts courus sur établissements financiers	11	2
Total des Produits à recevoir	29 355	32 700
Intérêts courus sur emprunts	1 680	2 727
Dettes sur fournisseurs et comptes rattachés	168 988	186 257
Dettes sur immobilisations	1 663	2 001
Dettes fiscales et sociales	70 957	69 394
Autres dettes	42 535	43 660
Intérêts courus sur découverts	32	30
Total des Charges à payer	285 856	304 069

3.9 Etat des provisions :

(En K€)	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023	Reprises pour utilisation	Reprises pour Non utilisation
Risques liés au personnel	5 197	1 206	3 515	2 888	3 377	138
Risques d'exploitation	6 404	5 100	6 105	5 399 (a)	4 750	1 354
Risques pour litiges	1 366	733	973	1 126 (b)	173	800
Risques filiales	0			0 (c)		
Congé payé		1 132		1 132		
Risques change	9	18	9	18		9
Provision pour charge	300	263	110	453 (d)	50	60
Provisions risques et charges	13 276	8 452	10 712	11 016	8 352	2 360
Participation + créances rattachées	0			0 (e)		
Clients	14 927	1 894	1 632	15 189 (f)		
Autres débiteurs	2 771	340	1 581	1 529		
Provisions pour dépréciation	17 697	2 234	3 212	16 718		
Total général	30 973	10 686	13 924	27 734		
Dont dotations d'exploitation		10 668	13 915			
Dont dotation financières		18	9			
Dont dotations exceptionnelles						

(a) La provision pour risque d'exploitation concerne essentiellement les provisions pour sinistres de l'activité de transport de colis suite aux réclamations des clients dans le délai imparti d'un an. Cette provision est calculée à partir des données récupérées dans la base « Colis », à savoir le nombre d'objets volés saisis dans la base « Transport », valorisées en fonction des montants remboursés par type de colis transportés. Le montant de cette provision est affiné depuis 2006 pour tenir compte du taux de réclamation des clients.

- (b) Cette provision permet de couvrir les risques liés aux contentieux judiciaires.
- (c) Cette provision permet de couvrir le risque encouru sur les filiales à hauteur de la situation nette négative et/ou de tenir compte d'un risque financier.
- (d) Cette provision permet de couvrir les charges découlant de nos obligations contractuelles (obligation de remise en état, clause de dédit, etc...).
- (e) Les dotations et reprises effectuées au titre des participations et créances rattachées sont constatées pour couvrir les risques encourus sur les filiales.
- (f) Les dotations et reprises constatées sur les créances clients proviennent essentiellement du passage des créances ordinaires et des créances douteuses en pertes sur créances irrécouvrables et des efforts de recouvrements sur l'exercice.

Provisions réglementées :

L'entreprise comptabilise en amortissement dérogatoire la différence entre les annuités dégressives et les annuités linéaires des biens acquis à partir du 1^{er} janvier 1994.

A partir du 1^{er} janvier 2005, ce poste concerne également l'amortissement dérogatoire constitué suite au maintien de la durée d'usage sur les composants « Gros Œuvre », « Toiture » et « Mécanique ».

Montant au 31/12/2022	Dotations 2023	Reprises 2023	Montant au 31/12/2023
43 281	13 066	4 515	51 832

3.10 Décomposition du chiffre d'affaires H.T. :

(En K€)	2023	2022
Chiffre d'affaires France	1 442 445	1 417 564
Chiffre d'affaires Export	347 035	327 238
Total	1 789 480	1 744 803

3.11 Autres produits et charges :

Le montant des « Autres charges » de 12 852 K€ se compose essentiellement de redevances de licences versées, d'indemnités clients SAV et de passage en pertes des créances irrécouvrables, créances par ailleurs provisionnées.

Les « Autres produits », d'un montant de 3 854 K€, correspondent principalement aux pénalités facturées à nos sous-traitants (casse colis, casse matériels, défaillance) et aux indemnités pour retard de paiement facturés à nos clients.

3.12 Résultat financier :

La résultat financier 2023 s'élève à 12,7 M€ contre une perte de (2,2 M€) en 2022. Ce résultat se compose principalement des dividendes reçus des filiales et des intérêts générés relatifs aux emprunts contractés auprès de la holding GeoPost.

La hausse du résultat s'explique par le versement du premier dividende de Chronofresh à Chronopost pour 13,9 M€.

3.13 Résultat exceptionnel :

La variation à la baisse du résultat exceptionnel (passant d'un montant de (5,9 M€) en 2022 à un montant de (8,6 M€) en 2023) s'explique notamment par la hausse des dotations aux amortissements dérogatoires.

IV - AUTRES INFORMATIONS

4.1 Engagements hors bilan :

a) Engagements donnés :

▪ Indemnités de départ à la retraite :

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière s'élèvent à 9 248 K€ au 31 décembre 2023 (contre 11 184 K€ au 31 décembre 2022). Ces engagements ont été calculés sur la base des hypothèses suivantes :

- Date des données = décembre 2023
- Taux d'inflation = 2,20 %
- Taux d'actualisation = 3,20 %
- Date de l'actualisation = décembre 2023
- Progression future des salaires = 2,20 %
- Age de départ à la retraite = Age au taux plein (après la réforme)
- Conditions de départ = départ volontaire
- Charges sociales moyennes = 43,58%
- Méthode actuarielle = Méthode des unités de crédit avec salaire projeté et services proratés (PUC)
- Droits IFC = Convention Collective des Transports Routiers
- Tables de mortalité = INSEE 2017-2019
- Taux de rotation des effectifs = table interne propre à l'entreprise

▪ Garantie donnée:

Chronopost s'est porté caution pour l'activité Douanes de Chronopost Nouvelle Calédonie pour un montant de 259 K€ auprès de la BNP.

▪ Autres engagements de locations longues durées :

La société a conclu des contrats de location longue durée et le montant des loyers comptabilisés est le suivant :

- Location véhicule : 12 551 K€,
- Baux immobiliers : 47 639 K€,
- Micro-informatique et licence : 3 124 K€,
- Location matériel technique : 7 062 K€.

L'échéancier des loyers restant à payer se présente de la manière suivante :

(En K€)	Montant des loyers restant à payer	- 1 an	+1 an et - 5 ans	+ 5 ans
Location véhicule	15 420	7 737	7 683	0
Location immobilière	300 041	46 233	169 934	83 874
Location matériel informatique et licence	2 918	2 056	862	0
Location matériels techniques	6 400	2 678	3 722	0
TOTAL	324 779	58 704	182 201	83 874

b) Engagements reçus

- Avals et cautions reçus d'établissements bancaires pour 6 668 K€,
- Engagement relatif aux contrats de sous-location de baux immobiliers pour 22 321K€,

4.2 Effectif à la clôture de l'exercice :

	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	1 124	1 092
Agents de Maîtrise	782	719
Employés/Ouvriers	2 924	2 757
TOTAL	4 831	4 568

Equivalent en temps complet

4.3 Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

4.4 Eléments concernant les entreprises liées et les participations :

Les transactions réalisées entre les sociétés du périmètre de consolidation sont effectuées à des conditions de marché.

4.5 Ventilation de l'impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève à 12 735 K€ au titre de l'exercice 2023 (hors crédits d'impôts et régularisations) et se ventile de la façon suivante :

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	IS correspondant
Résultat d'exploitation	11 143
Résultat financier	1 920
Résultat exceptionnel	-1 294
Participation	966
Bénéfice	12 735

4.6 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise :

La société a comptabilisé une provision pour participation de 6 389 K€ au titre de l'exercice 2023.

4.7 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts :

L'allègement de la dette future d'impôt s'établit à 2 078 K€ taxables au taux de droit commun.

Le montant de l'accroissement futur d'impôt correspond aux amortissements dérogatoires, soit 12 958 K€, et est taxable au taux normal.

4.8 Consolidation Groupe :

Les comptes de la société Chronopost sont consolidés par intégration globale par la société GeoPost SA.

4.9 Intégration fiscale :

Le résultat fiscal de l'exercice 2023 de Chronopost est intégré dans le résultat d'ensemble du Groupe La Poste, conformément à la convention d'intégration fiscale. Le bénéfice fiscal de l'exercice s'élève à 49,4 M€ et s'ajoute au résultat fiscal du groupe.

4.10 Honoraires de commissariat aux comptes :

Le montant des honoraires comptabilisés au titre des prestations réalisées par le commissaire aux comptes s'élève à 164 K€.

4.11 Evénements post-clôture :

Le 31 janvier 2024, Chronopost a procédé à la cession, pour un prix de 27,09 M€, de son hub de Chilly Mazarin à Tetra Logistique SAS, filiale à 100% de La Poste Immobilier. A cette même date, Chronopost a signé avec Tetra Logistique un bail de 9 ans fermes.